

LA PAROLE AUX moulins

Le magazine des habitants du quartier des Moulins

DANS CE NUMÉRO

EN VELETTE, P.3

Sur la bonne voie

EN PRU, P.4

*Une nouvelle résidence
avenue de la Méditerranée*





Ce magazine a été en partie réalisé avant le confinement. L'équipe de la Maison du projet a souhaité maintenir le lien avec les habitants du quartier et vous propose une diffusion du magazine en ligne. Depuis le 11 mai, la Maison du projet a ouvert ses portes au public 3 matinées par semaine les lundis, mercredis et vendredis de 9h à 12h, avec de nouvelles consignes liées à l'accueil du public.

Les permanences du PLIE y sont à nouveau proposées et assurées par vos conseillères Hafida Benyoucef et Aurélie Boutin, sur rendez-vous uniquement. Quant aux chantiers de construction du Programme de Renouvellement Urbain, ils reprennent aussi, progressivement.

Vous pouvez également joindre l'équipe de la Maison du projet par mail, maisonprojet.moulins@nicedazur.org et suivre les actualités du quartier sur le site du renouvellement urbain, renovationurbaine.nicedazur.org

**En attendant, respectez les gestes barrières et protégeons-nous.
Bonne lecture**

Merci !



Toutes les associations du quartier ont été plus que jamais à vos côtés en cette période difficile. Elles continuent de se mobiliser pour vous aider, avec des modalités d'accueil adaptées à la situation actuelle. Un grand merci pour tant de solidarité et de générosité !

N°37 les moulins

Magazine trimestriel

Édition :

Métropole Nice Côte d'Azur
5, rue de l'Hôtel de Ville
06364 Nice cedex 4

Directeur de la publication :

Christian ESTROSI, Maire de Nice
Président de la Métropole
Président délégué de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur

Comité de rédaction :

Direction de la communication
Direction habitat et dynamique urbaine
Métropole Nice Côte d'Azur

Rédaction, conception et réalisation : ComDZ

Crédits photos : ComDZ,

Métropole Nice Côte d'Azur

Dépôt légal : La Parole aux Moulins - ISSN 2426 - 8305

SOMMAIRE

P.3 EN VEDETTE

Sur la bonne voie

P.4-5 PRU

Une nouvelle résidence avenue de la Méditerranée

Stop incivilités

P.6-7 SPÉCIAL COVID-19

Contacts utiles

MAISON DU PROJET

33, avenue de la Méditerranée - Tél. : 04 89 98 19 52

maisonprojet.moulins@nicedazur.org - renovationurbaine.nicedazur.org

Sur la bonne voie

Si sa silhouette mince et sa jeunesse laissent présager que vous avez affaire à un ado en quête de repères, détrompez-vous. Cyrille a le regard vif et la voix posée de ceux qui savent où ils vont. Portrait d'un jeune homme déterminé.



« Crois en toi, car personne ne le fera à ta place »

Cyrille a grandi rue Trachel avec ses parents. Après avoir obtenu un bac STG (Sciences et Technologies de la Gestion), il assiste à une réunion d'information pour intégrer une prépa HEC, sur les conseils de ses professeurs qui ont flairé son potentiel. Mais il ne se sent pas à sa place dans ce milieu, trop éloigné du sien. Il s'oriente alors vers un BTS MUC (Management des Unités Commerciales), mais il doit abandonner à cause d'un genou cassé qui nécessite une opération et de longs mois de rééducation. Il en profite pour lire - beaucoup - et se cultiver. Puis, sa mère et lui déménagent aux Moulins, en 2014.

Là, il enchaîne des petits jobs et a la bonne idée de pousser la porte de la Mission Locale. Il y rencontre une conseillère attentive et efficace, un fidèle soutien, encore aujourd'hui. Cyrille réalise qu'il n'en serait pas là sans elle. « Ce n'est pas facile d'accéder aux informations et aux formations. La Mission Locale fait le lien entre les jeunes et le travail. »

« Se donner les moyens de ses ambitions »

Après une série d'entretiens, il s'oriente vers un job d'animateur dans un centre de loisirs. Il intervient aux Moulins comme à Èze village, un grand écart enrichissant et une ouverture sur le monde. Là, il comprend que pour réaliser ses rêves, il faudra faire un pas vers l'autre - premier conseil. Par contre, le job n'est pas complètement satisfaisant. Cyrille commence à savoir ce qu'il veut, et surtout ce qu'il ne veut pas. « Crois en toi, car personne ne le fera à ta place », deuxième conseil.

Il enchaîne alors avec un emploi à la Poste en contrat d'insertion pendant un an. Il pourrait donner suite, mais préfère en rester là. Car ce qui l'anime depuis l'adolescence, c'est la cuisine. Mais pour en faire son métier, il faut qu'il se forme... Après trois refus de prise en charge, Cyrille intègre le lycée Paul Augier en 2017 pour obtenir un bac pro cuisine un an plus tard.

Direction les cuisines de divers restaurants, pour continuer à se former avec, dans la tête, un projet qu'il mûrit doucement, car l'idée est bien de se mettre à son compte. Mais pas n'importe quand ni n'importe comment. Cyrille a de la suite dans les idées et un programme à respecter. « Je me forme, j'apprends auprès des autres, je fais les erreurs que je ne referai pas chez moi. » D'où le troisième conseil : « Il faut se donner les moyens de ses ambitions ».

MISSION LOCALE COMMUNAUTAIRE

Profitez de votre temps pour préparer l'avenir !

Échangez avec les conseillers qui restent disponibles pour toute inscription et accompagnement social et professionnel.

Pour les jeunes de 16 à 26 ans

Conseillers joignables au 04 93 83 36 16

Une nouvelle résidence avenue de la Méditerranée



Au numéro 17 précisément, une résidence d'un nouveau type, appelée « résidence mobilité », est en cours de construction, avec une ouverture prévue en fin d'année. Elle sera gérée par l'association Parme. Présentation avec Alexandra Celant, cheffe de projet chez 3F Résidences.

Qu'est-ce qu'une résidence mobilité ?

Alexandra Celant : « Il s'agit d'un établissement à mi-chemin entre l'hôtel et la résidence locative classique. Concrètement, ce sont 150 studios meublés et équipés loués à la nuit, à la semaine ou au mois, qui peuvent bénéficier de prestations de services comme dans un hôtel, à savoir petits-déjeuners servis en salle, blanchisserie, bagagerie, ménage... Il y aura également une salle de sports, réservée aux résidents.

L'autre particularité d'une résidence mobilité concerne ses clients, car sa vocation première est d'accueillir des salariés en déplacement, des saisonniers, des étudiants en alternance, des stagiaires... et des personnes orientées par la Préfecture qui ont des difficultés pour se loger. Puis, si des logements sont encore libres, tous les autres publics peuvent louer un studio comme dans une résidence hôtelière traditionnelle. »

Le bâtiment a-t-il des aménagements particuliers ?

« Cet immeuble a été conçu pour répondre aux critères de la charte Éco-Vallée Qualité, aux préconisations de la Métropole et au label NF Habitat HQE des résidences services, pour obtenir la mention « excellent 8 étoiles ». La résidence garantit ainsi un habitat sain, sûr et agréable à vivre grâce à des matériaux ou des aménagements performants comme une très bonne isolation thermique, une protection solaire élevée, un toit végétalisé avec des panneaux solaires et deux pompes à chaleur pour produire l'eau chaude. »

Pourquoi s'installer aux Moulins ?

« C'était une évidence ! Le quartier des Moulins est attractif, il bénéficie d'une localisation très intéressante, au cœur de Nice Éco-Vallée, à proximité immédiate de grandes entreprises, de l'aéroport et des transports en commun. Nous misons sur le devenir positif de ce quartier ! »

Stop incivilités

L'avez-vous vu ?

La nouvelle campagne de notre ville pour lutter contre les incivilités ? Ces affiches nous invitent à respecter la propreté des espaces publics que nous partageons, prenons-en soin ! Alors, si vous aussi, vous aimez votre quartier, respectez-le !



Les solutions pour mon quartier

Pour mes encombrants,
j'appelle la recyclerie.

Pour les mégots
et les déjections canines,
j'utilise les corbeilles de rue.

Pour les déchets organiques,
je les dépose dans
les composteurs.



RECYCLERIE
RECYCLERIE DES MOULINS



Composteurs disponibles à la recyclerie
et au jardin partagé dès leur réouverture.

Recyclerie
19, rue Mère Teresa - 09 80 37 29 92
Jardin citoyen de l'association
Découverte et Partage
24, avenue de la Méditerranée
04 89 98 03 87 - 06 52 21 64 85

**VOUS VOULEZ AMÉLIORER
VOTRE CADRE DE VIE ?**

Venez partager vos idées
en rejoignant la plateforme habitants

Maison du projet

maisonprojet.moulins@nicedazur.org

Contacts utiles

DROIT DU TRAVAIL INFORMATION JURIDIQUE

Permanences téléphoniques gratuites
du CDAD 06

04 92 17 71 16

EMPLOI

Vos conseillers PLIE et MISSION LOCALE
COMMUNAUTAIRE restent disponibles et vous
proposent des entretiens téléphoniques.

PLIE

Clauses d'insertion et personnes de 18 ans et plus :

Hafida Benyoucef **06 13 30 65 98**

Pour les personnes de 26 ans et plus en recherche
d'emploi dans tous les secteurs :

Aurélia Boutin **06 13 30 66 05**

MISSION LOCALE COMMUNAUTAIRE

04 93 83 36 16

CELLULE RÉGIONALE D'ÉCOUTE ET DE SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE

04 97 13 50 03

Du lundi au vendredi de 9h à 20h

SERVICE DE LIVRAISON DE COURSES

Pour les personnes isolées, seniors ou malades

04 97 13 32 92

ADRESSE DES AIDANTS

Vous vous occupez d'un proche en situation de
dépendance due à la maladie, à l'âge ou à une
situation de handicap ? L'Adresse des Aidants de
Nice reste à votre écoute et se mobilise avec ses
partenaires pour vous accompagner.

04 97 13 57 77

Du lundi au vendredi de 9h30 à 18h

aidants.nice.fr

MAISON DE L'HABITANT

Le standard téléphonique reste ouvert pour répondre
à vos questions sur le logement (logement social,
changements d'usage, aides ANAH, ADIL, Action
Logement).

04 97 13 55 11 aux horaires suivants :

Lundi : 8h30 - 12h30 / 13h30 - 17h

Mardi : 13h30 - 17h

Mercredi : 8h30 - 12h30 / 13h30 - 17h

Jeudi : 8h30 - 12h30 / 13h30 - 17h

Vendredi : 8h30 - 12h30 / 13h30 - 15h

CORONAVIRUS / COVID-19

POUR VOTRE SANTÉ



> Je porte mon masque dans les lieux publics



> Je respecte les distances avec les autres



> Je reste chez moi en cas de symptômes
évoquant le COVID-19



> Je me lave régulièrement les mains
avec une solution hydro-alcoolique



> J'éternue dans mon coude

Continuez

à être prudents,
limitez vos déplacements



sauvez des vies

VILLE DE NICE

**Vous êtes témoin
de violences familiales ?
Appelez le 04 97 13 49 00**



LE SORT DE CHACUN C'EST LA RESPONSABILITÉ DE TOUS !



**Vous êtes voisin d'une
personne seule et
sans soutien familial ?**

Elle a besoin d'aide
pour se déplacer,
faire ses courses
ou promener son chien.

PRENEZ SOIN D'ELLE.

Vous pouvez aussi proposer votre aide
ou lui dire de se signaler au

04 97 13 56 00

LA VILLE DE NICE EST À VOTRE ÉCOUTE 7J/7 DE 9h À 19h

Vous aussi, vous avez le pouvoir d'agir.



VILLE DE NICE

INFOS, ACTUALITÉS, CONTACTS UTILES, MAGAZINE EN LIGNE



les
maulins

www.renovationurbaine.nicecotedazur.org

